



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Confirmation de la validation de l'enregistrement de votre visa long séjour valant titre de séjour

Référence (numéro d'enregistrement dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France, à rappeler dans toute correspondance) :

Le 28/02/2019, vous avez validé votre visa de long séjour valant titre de séjour et payé la taxe perçue au titre de la délivrance d'un premier titre de séjour :

Motif : SALARIE

Référence réglementaire : CESEDA R311-3 7°

Montant de la taxe : 250.00 €

Suite à cette démarche, les données à caractère personnel suivantes ont été enregistrées dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France sous le numéro cité en référence :

Nom(s) :

Prénom(s) :

Sexe :

Adresse en France .

Passeport n° :

Visa n° .

Date de naissance :

Ville de naissance :

Pays de naissance .

Nationalité :

Situation familiale :